

Que proposons-nous?

- Une expertise socio-éducative dans l'élaboration d'objectifs généraux et spécifiques d'intervention à l'aide d'outils adaptés et créés par le SEI pour l'observation, l'analyse et l'évaluation des besoins des élèves.
- Une co-construction avec l'enseignante ou l'enseignant d'un projet global pédagogique pour l'ensemble de la classe.
- Une collaboration étroite avec l'enseignante ou l'enseignant, la direction d'établissement et les autres actrices et acteurs de l'école.
- Un partenariat privilégié avec les familles et les membres du réseau des élèves.
- Une offre de pratiques d'intervention reconnues efficaces pour favoriser un environnement capacitant, sécurisant et propice aux apprentissages.
- Un apport d'éducation précoce spécialisée qui enrichit les pratiques de gestion des difficultés d'adaptation (sociales, comportementales et d'apprentissages).
- Une analyse et un ajustement de l'environnement spatio-temporel afin de soutenir le développement des élèves.
- Un soutien des compétences socio-émotionnelles, ainsi qu'une aide pour favoriser des relations sociales positives entre les élèves et avec les adultes.

Association Astural

L'Astural, association à but non lucratif, est active dans l'éducation spécialisée. Sa mission est d'accueillir et d'accompagner des familles dont les enfants et les jeunes rencontrent, dans leur développement, des difficultés importantes nécessitant un soutien. Créé en 1969, le Service Éducatif Itinérant (SEI) a ensuite rejoint l'Astural en 1980.

Le SEI dispose de différents sites répartis dans le canton de Genève. Son siège principal se situe à Carouge.

Contact

Service Éducatif Itinérant (SEI)

Rue de Veyrier 16
1227 Carouge

info.sei@astural.org
022 343 87 09
www.astural.org



SERVICE ÉDUCATIF ITINÉRANT (SEI)



Dispositif École

Prestations d'éducation précoce spécialisée
au sein de l'école primaire (1P-2P)

Prestations du Service Éducatif Itinérant (SEI)

Prestations d'éducation précoce spécialisée (EPS) pour des enfants à besoins éducatifs particuliers de 0 à 6 ans.

Dispositif Petite Enfance

Pôle Domicile

Interventions à domicile pour l'enfant et sa famille par les psychologues du SEI.

Pôle Antenne

Observations au sein des structures d'accueil de la petite enfance (SAPE) et accompagnements des équipes éducatives par les psychologues du SEI.

Dispositif École (1P-2P)

Prestations de co-intervention à l'école par les intervenantes ou intervenants scolaires en éducation précoce spécialisée (ISEPS) du SEI, formés en éducation spécialisée et/ou en enseignement spécialisé.

Dispositif École

Le dispositif école a été créé, en 2017, en lien avec le projet d'école inclusive du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), pour favoriser, entre autres, la transition préscolaire-scolaire des enfants à besoins éducatifs particuliers.

Lors de sa création, le dispositif école était une mesure d'EPS individuelle validée sur la base de la procédure d'évaluation standardisée (PES) et financée par le service de la pédagogie spécialisée.

Avec le changement de législature du Conseil d'Etat genevois, de nouvelles priorités s'inscrivent dans le plan d'action du DIP pour la période 2023-2028. Le département met en oeuvre une série de mesures dans l'intention de mieux répondre aux besoins de l'ensemble des élèves.

Afin de privilégier l'entrée en scolarité régulière du plus grand nombre, un renforcement de l'accompagnement des plus jeunes est proposé par le déploiement progressif de la co-intervention en classe de 1P-2P. La mesure d'EPS individuelle, initialement proposée depuis 2017, évolue vers une intervention collective dès la rentrée 2024.



Mandat de co-intervention en 1P-2P

Le DIP et le SEI-Astural sont partenaires pour la mise en oeuvre d'un projet pilote de co-intervention scolaire en 1P-2P. Ses objectifs principaux sont de favoriser un environnement inclusif et d'apporter un soutien renforcé à un maximum d'élèves en début de scolarité, tout en tenant compte du développement de l'enfant entre 4 et 6 ans.

Ce projet implique une collaboration interprofessionnelle étroite entre les titulaires de classe et les intervenantes ou intervenants scolaires du SEI-Astural. Il vise à créer un environnement scolaire propice à la réalisation des objectifs d'enseignement définis par le plan d'études romand (PER) pour tous les élèves.

Le projet prévoit la présence d'un binôme professionnel au sein de la classe, au minimum deux jours par semaine. Ce binôme s'appuie sur l'expertise métier de chacun pour réfléchir et co-construire ses interventions auprès des élèves de la classe, des familles et des autres partenaires.

Modèle de co-intervention du SEI

- Le SEI intervient avec une expertise en éducation précoce spécialisée dans le domaine socio-éducatif. Son champ d'action s'inscrit dans le cadre de référence de soutien multiniveau du SEI (voir schéma ci-dessous).
- Ce cadre illustre comment les pratiques efficaces et les ressources peuvent être organisées dans un contexte d'éducation inclusive.
- Ce cadre offre une réponse adaptée afin que le plan d'études romand (PER), qui recense les connaissances et les compétences attendues des élèves, puisse être soutenu selon le principe de différenciation socio-éducative et pédagogique.
- Ce modèle multiniveau permet la planification des interventions préventives dont l'intensité est graduellement augmentée par public cible.
- Des stratégies d'intervention visant à répondre aux besoins de l'ensemble des élèves sont choisies en fonction de chaque niveau de soutien (collectif, groupe restreint, individuel) en fonction des besoins, intérêts et forces des élèves.
- Cette approche écosystémique favorise un partenariat privilégié avec la famille et le réseau.

